Règlement du SCRAMBLE Match-Play d’HIVER

**Période de Jeu : JANVIER**

Tous les Séniors membres AS, Hommes et Dames, peuvent participer au Scramble Match-Play d’hiver en s’inscrivant selon les modalités arrêtées par le bureau.

**Un minimum de 16 joueurs est nécessaire pour organiser la compétition**

Les parties devront être jouées d’ici fin janvier.

Principe :

Après confirmation d’inscription effectuée sur le site de l’AS, les joueurs sont répartis, par tirage au sort, en équipes de 2 joueurs et en parties de 2 équipes. (si le nombre d’inscrits n’est pas un multiple de 4, certains devront jouer une deuxième fois)

**Les membres d’une même partie doivent se contacter pour fixer la date de la rencontre.**

Chaque partie ainsi constituée réserve le créneau qui lui convient directement auprès de Blue Green.

La rencontre, se déroule à minima sur les 14 trous du haut du parcours (ou sur les 18 trous si les participants le décident seuls les résultats des 14 premiers trous seront pris en compte pour le classement final).

Compte tenu de la période hivernale nous utiliserons tous les repères de départ **rouges**.

Comptabilisation : Il y aura une double comptabilisation Stableford & Match-Play.

Tous les scores réalisés seront inscrits sur la carte de score afin d’obtenir un score Stableford.

En parallèle une comptabilisation « Match-Play » sera effectuée trou après trou sur les 14 premiers trous. Le score Match-Play ainsi obtenu sera déduit du score Stableford.

Ex : L’équipe A réalise un score de 60 l’équipe B un score de 61 et en Match-Play c’est l’équipe A qui l’emporte 2Up . le score final de l’équipe A sera de 60 – 2 = 58.

Tout aussi bien l’équipe B pourrait avoir emporté le Match-Play 1Up auquel cas c’est elle qui aurait la bonification de 1 pt et obtiendrai un score final de 60.

Déroulé des opérations :

1. Les inscriptions sont ouvertes sur le site de l’AS à partir du 9 janvier, elles seront closes le 16 janvier.
2. La composition du tableau de Match Play est établie à partir des index inscrits dans le serveur « fléole » de la FFGolf au 1er janvier 2021.
   1. Les joueurs ayant un index supérieur à 36 sont comptés comme pour un index de 36. Le champ de joueurs, classé par ordre d’index, sera segmenté en 2 groupes.
   2. Les équipes seront constituées, par tirage au sort, en y affectant un membre de chaque groupe.
   3. Les « parties » comprenant deux équipes seront également tirées au sort.
3. Le « tableau des parties » ainsi constitué sera diffusé sur le site de l’AS dès le 17 janvier afin de permettre aux membres d’effectuer les premières réservations. Chaque participant recevra par mail la composition de sa partie avec le N° de Téléphone de ses partenaires de jeu et les cartes de scores de la partie à jouer - charge à lui de l’imprimer.
4. Le classement final sera établi avec les cartes de scores reçues au plus tard le 31 Janvier.

La répartition des coups reçus est effectuée automatiquement par le logiciel RMS.

***Après la rencontre prenez une photo de la carte et envoyez là à : score@as-golfrodez.fr***

\*\*\*\*\*\*\*\*

PS : Le « Trou magique » comptera pour le classement final des jeudi de Fontanges.

(pour ceux qui joueraient 2 fois seul le résultat obtenu à la première partie sera retenu)